

L'étang, essai de définition :

« Un étang est une masse d'eau artificiellement stagnante de faible profondeur, plus ou moins complètement vidangeable à une fréquence variable et destinée à l'élevage du poisson, cette activité piscicole repose sur un élevage extensif (180 kg/ha) et sur la gestion du milieu, qui constitue un véritable écosystème»

G.Balvay (Inra, 1980)

DES ACTEURS ORGANISÉS

En Rhône-Alpes, l'ADAPRA (Association pour le Développement de l'Aquaculture et de la Pêche en Rhône-Alpes) regroupe l'ensemble des professionnels de la pisciculture.

Dans la plaine du Forez, les propriétaires d'étangs sont fédérés par le syndicat des propriétaires d'étangs du Forez. C'est par l'intermédiaire de ce syndicat que chaque propriétaire a pu obtenir l'autorisation de vidange de ses étangs, au titre de l'antériorité. L'exploitation des étangs (la pisciculture, la pêche et la commercialisation du poisson) est très souvent sous-traitée à la société Escalon, ou en fermage ou par quelques autres négociants de poissons.

UNE ACTIVITÉ ECONOMIQUE

La pisciculture d'étangs est la 2^{ème} production piscicole nationale, devant l'aquaculture marine, avec 12 000 tonnes poissons/an pour un chiffre d'affaires de 30 millions d'euros (9 000 tonnes destinées au repeuplement).

En Rhône Alpes, 14 100 ha produisent 2 400 tonnes de poissons dont 1 200 tonnes de carpes avec une prédominance du marché de consommation. La région compte 3 syndicats de propriétaires d'étangs dont un sur les étangs du Forez.

La production locale de poisson d'eau douce est une activité importante pour le périmètre SAGE. L'activité de pisciculture est présente sur notre périmètre, sur la plaine du Forez: 1600 ha pour 350 étangs (il y avait par le passé 3600 ha d'étangs.). La production potentielle est de 600 à 700 tonnes par an.

La réputation des étangs du Forez tient à leur très forte productivité (350 à 450 kg/ha), 3 fois supérieure à la moyenne nationale (150 kg/ha pour les Dombes). Elle s'explique principalement par des facteurs naturels et historiques très favorables : nature des sols, qualité de l'eau, amendements calcaiques et phosphatés ...

FONCTIONNEMENT

Les pièces d'eau sont artificielles et endiguées sur 2 à 4 faces dans leur grande majorité, leur taille moyenne est de 5 ha. Leur alimentation en eau est assurée, principalement, par les très petits affluents de la Loire provenant des Monts du Forez et des Mont du Lyonnais, et/ou par un réseau de fossés, tous soumis à des régimes torrentiels. Les étangs de la plaine de Mornand sont directement alimentés par les eaux de la Loire via le Canal du Forez (remplissage avant la période d'irrigation).

Sur le périmètre du SAGE, les étangs sont organisés en chaîne d'étangs (remplissage de l'étang aval par l'étang amont)

UNE ACTIVITÉ FRAGILISÉE

Les étangs souffrent de la pollution des eaux qui se manifeste notamment par l'eutrophisation et de fortes concentrations en cyanobactéries ; à l'origine de cette dégradation peut être liées aux pollutions agricoles et domestiques (déficiences des stations d'épuration et usage de lessives peu respectueuses de l'environnement) mais également à des apports de phosphore importants dans les années 60 à 90.

Preuve de l'augmentation des nutriments dans les eaux, des apports de phosphore aux étangs étaient nécessaires dans le passé, ils sont désormais inutiles du fait des apports naturels excédentaires. Par le passé, on observait des macrophytes qui sont remplacés aujourd'hui par des algues. Une expérimentation de mise en place de paille d'orge afin d'inhiber la prolifération de cyanobactéries est réalisée sur 5 étangs de la plaine du Forez. Un programme de suivi pluriannuel est mis en place. Les résultats de l'année 2006, ont montré que la paille d'orge n'influe pas sur l'apparition des cyanobactéries mais semble avoir des effets positifs sur les pics de prolifération des cyanobactéries.

Les faibles disponibilités en eau, notamment en étiage hivernal, après les vidanges, et les contraintes de remplissage des étangs (fonctionnement en chaîne) perturbent le remplissage des étangs et donc l'activité, certaines années.

L'exploitation des étangs est également perturbée par la présence du grand cormoran et l'arrivée d'une population importante de ragondins, qui prend le relais des rats musqués. Cette situation engendre une perte de productivité qui excède 30%, et la dégradation des digues par les terriers provoque des frais de restauration considérables. Nos interlocuteurs ont également signalé l'invasion, encore contenue, de plantes invasives de type renouée et raisins d'Amérique pour les plus nombreuses sur les berges de certains étangs.

Les étangs reconnus d'intérêt majeur pour la conservation du patrimoine naturel végétal et animal :

PROGRAMME ÉTANGS DU FOREZ:

le Conseil Général de la Loire mène un programme dénommé « Étangs de la Loire » depuis fin 1999. L'opération a été cofinancée par la Région Rhône-alpes et se réalise en collaboration avec le syndicat des propriétaires d'étangs et la Fédération Départementale des Chasseurs de la Loire. Elle a pour objectif la préservation et l'amélioration de la qualité environnementale de ces espaces.

Il s'agit de sensibiliser les propriétaires / gestionnaires à des modes de gestion conservatoire en privilégiant une gestion durable de ces milieux. Le dispositif s'appuie sur des conventions amiables, d'une durée de cinq ans, passées entre les propriétaires et le Conseil Général de la Loire. 102 étangs soit 56 % (840 ha) de la surface des étangs du département de la Loire sont conventionnés.

Les actions proposées s'établissent sur l'ensemble de l'écosystème " Etangs ". Elles permettent la conservation et la gestion des habitats remarquables (roselières, végétation flottante, zones marécageuses en queue d'étang), l'aménagement et la restauration des milieux (création de zones de transition, profilage de berges en pentes douces, création de roselières sur hauts-fonds, etc.), l'entretien des structures annexes (réhabilitation des digues, des ouvrages, etc.) et le suivi de la « qualité de l'eau et des sédiments »
Des travaux ont été engagés sur 45 sites

Sur chaque site, différents paramètres (flore, avifaune, odonates, habitats naturels et physiques) sont utilisés pour la mise en place et l'évaluation du dispositif conventionnel. En effet, ils doivent permettre de mieux connaître ces espaces, de proposer des mesures de gestion ou d'aménagements adaptés et de suivre la pertinence des actions réalisées.

Les inventaires et suivis ont été effectués sur 70 étangs pour l'avifaune, 56 pour les odonates et 120 pour la flore. Une dizaine d'étangs bénéficie d'un suivi de la « qualité » de l'eau et des sédiments, notamment ceux qui sont sensibles à la prolifération de cyanobactéries.

Le premier dispositif (Etangs de la Loire I) s'est terminé en 2004 et a fait l'objet d'une étude bilan/évaluation par un prestataire extérieur. Au regard de cette étude et en concertation avec les acteurs du programme, un dispositif amélioré « Etangs de la Loire II » a été reconduite et mise en place en 2005.

NATURA 2000:

Une partie de la plaine du Forez (environ 33 000ha), dont les étangs (1500 ha), sont concernés par Natura 2000 (directive Oiseaux et habitats).

Le document d'objectif, au titre de la directive Oiseaux, est en cours d'élaboration.

MESURES QUA-ENVIRONNEMENTALES

Au niveau national, des mesures aqua-environnementales sont en cours de réflexion. Elles pourraient s'appliquer au niveau local.

DIAGNOSTIC:

La pisciculture est économiquement importante sur le périmètre SAGE. Présente sur la plaine du Forez, elle permet le maintien d'une diversité de milieux, favorables à un équilibre écologique riche de nombreuses espèces, et à des activités de chasse sur les étangs.

La forte productivité des étangs du forez est menacée par l'eutrophisation, dont l'origine peut être liées aux pollutions agricoles et domestiques (déficiences des stations d'épuration et usage de lessives peu respectueuses de l'environnement) mais également à des apports de phosphore importants dans les années 60 à 90, stockés dans les sédiments.

L'exploitation des étangs est également perturbée par la présence du grand cormoran et l'arrivée d'une population importante de ragondins, qui prend le relais des rats musqués. Cette situation engendre une perte de productivité qui excède 30%.

Certaines années, les faibles disponibilités en eau, notamment en étiage hivernal, après les vidanges, perturbent le remplissage des étangs et donc l'activité.